

**De :** [Francois.Martin@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Francois.Martin@mffp.gouv.qc.ca) [<mailto:Francois.Martin@mffp.gouv.qc.ca>]

**Envoyé :** 3 novembre 2014 13:06

**À :** Leblanc, Rita (BAPE)

**Cc :** [Jacques.Jutras@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Jacques.Jutras@mffp.gouv.qc.ca); [Serge.Goulet@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Serge.Goulet@mffp.gouv.qc.ca);  
[Elizabeth.Harvey@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Elizabeth.Harvey@mffp.gouv.qc.ca); [Julie.Hebert@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Julie.Hebert@mffp.gouv.qc.ca)

**Objet :** Question concernant la méthode et la responsabilité de la prise en compte des effets cumulatifs sur la faune et ses habitats (vs approche par projet ou par espèce seulement)

Bonjour Mme Leblanc,

Vous trouverez ci-dessous une réponse pour une demande de la commission restée en suspens (séance du 15 septembre en soirée, TRAN38, p. 55 et 56). La demande concernait la méthode et la responsabilité de la prise en compte des effets cumulatifs sur la faune et ses habitats (vs approche par projet ou par espèce seulement).

Nous restons disponible pour toute autre information.

**Question :**

Existe-t-il des méthodes pour la prise en compte des effets cumulatifs sur la faune et ses habitats (vs approche par projet ou par espèce seulement) et qui en est responsable?

**Réponse :**

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, plus particulièrement le Secteur de la faune et des parcs, est responsable, notamment, d'évaluer les effets cumulatifs sur la faune des divers projets qui ont cours sur le territoire. Aucun autre ministère n'a cette responsabilité au regard de la faune.

Lorsqu'un projet est soumis aux spécialistes de la faune en région pour évaluation, ils examinent le projet dans son ensemble, incluant l'historique des impacts survenus sur ce même territoire. Il y a alors prise en compte des effets cumulatifs possibles sur la faune en lien avec les projets antérieurs qui auraient eu lieu dans le même secteur. Les biologistes et techniciens de la faune des directions régionales sont alors en mesure de poser un diagnostic sur les effets cumulatifs des différents projets. Il n'y a pas de méthode comme telle décrivant les étapes pour prendre en compte les effets cumulatifs. Ce travail est réalisé de facto lors des analyses.

Actuellement, des chercheurs de l'Université Laval travaillent, en collaboration avec des biologistes du ministère, à quantifier certains effets cumulatifs des projets de développement et d'exploitation des ressources sur le caribou migrateur. L'identification et la quantification des effets cumulatifs permettra de guider l'analyse des projets de développement pour cet écotype spécifique de caribou.

Dans le cas de la faune aquatique, il n'existe pas non plus de méthode proprement dite pour évaluer les effets cumulatifs des divers projets sur les populations de poissons. Ici aussi, les biologistes procèdent aux analyses nécessaires et prennent en compte les projets antérieurs.

**François Martin, biologiste M.Sc.**

Division des territoires fauniques structurés

Direction générale adjointe des politiques, des programmes et des partenariats

Secteur de la faune et des parcs

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

880, chemin Ste-Foy, 2e étage

Québec (Québec) G1S 4X4

Téléphone : 418 627-8691, poste 7388

Télécopieur : 418 646-5179

Courriel : [francois.martin@mffp.gouv.qc.ca](mailto:francois.martin@mffp.gouv.qc.ca)

**308**

**NAT23**

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012